Document 1.2

**DEMANDE DE PRIME ECO-LOGIS 91 COPROPRIETE**

**DECLARATION SUR L’HONNEUR**

Je soussigné-e (prénom, nom) :

représentant-e légal-e du syndic (raison sociale, adresse complète) :

Agissant pour le compte du Syndicat des copropriétaires (dénomination, adresse complète) :

certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

**DEMANDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE**

**L’ATTRIBUTION DE LA PRIME ECO-LOGIS 91 COPROPRIETE**

prends note que le projet s'il est retenu, fera l'objet d'une convention précisant les engagements pris par la maîtrise d'ouvrage et les conditions et modalités de l'aide du Conseil départemental ;

prends note qu'aucune aide départementale ne pourra être versée pour toute opération démarrée avant la date exécutoire de la décision d'attribution de la subvention départementale, sauf dérogation accordée par le Président du Conseil départemental qui prend effet à la date d'envoi de la présente demande ;

m'engage à tenir informés les services départementaux de tout changement majeur relatif aux statuts du syndic, de la copropriété et de tout nouvel élément du présent dossier susceptible de compromettre la réalisation du projet dans les conditions et modalités présentées;

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encoures par l'auteur d'une fausse attestation.

Pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à le

signature et cachet :

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Montant de l’aide sollicitée en € (sans les centimes)** |
| Prime éco-logis 91 « Copropriété » (travaux et honoraires subventionnables) |  |
| Aide forfaitaire AMO |  |
| **Total** |  |